

Lettre du représentant Châles, en mission près l'armée du Nord, informant du don de 15.000 paires de souliers et du nouveau type de balles sabotées des Autrichiens, lors de la séance du 17 frimaire an II (7 décembre 1793)

Pierre Jacques Michel Châles

Citer ce document / Cite this document :

Châles Pierre Jacques Michel. Lettre du représentant Châles, en mission près l'armée du Nord, informant du don de 15.000 paires de souliers et du nouveau type de balles sabotées des Autrichiens, lors de la séance du 17 frimaire an II (7 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) pp. 67-68;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38234_t1_0067_0000_9;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

qu'ils ont faite a été repoussée avec toute l'énergie et le courage dignes de vrais républicains. — Il lit une autre lettre, écrite par le général Rossignol, qui confirme cette nouvelle.

(Suit le texte de la lettre du général Rossignol que nous reproduisons ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

La Convention décrète, au milieu des plus vifs applaudissements, que la garnison et les habitants d'Angers ont bien mérité de la patrie.

La lettre du général Rossignol que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

Sur la motion d'un membre, la Convention déclare que la commune d'Angers a bien mérité de la patrie.

II.

COMPTE RENDU du *Mercur universel*.

Billaud-VARENNE, au nom du comité de Salut public, communique les dépêches suivantes :

Lettre des représentants du peuple à la Convention nationale.

Angers, le 15 frimaire.

Citoyens nos collègues,

Nous nous empressons de vous dire que les rebelles ont tenté le siège d'Angers. Ils ont attaqué nos forts, nos postes avancés, mais la liberté a triomphé, et les rebelles, après toutes les misères, l'angoisse, ont abandonné la partie. Ils étaient parvenus à démonter trois de nos pièces. Les citoyens d'Angers, pendant quarante-huit heures qu'a duré le siège, ont déployé la même énergie et la même valeur que les citoyens de Granville et autres cités assiégées. Les citoyennes oubliant la faiblesse de leur sexe, portaient les boulets, les munitions, et n'ont cessé en rien de la vigueur de leurs concitoyens.

« Les rebelles nous ont abandonné leurs pièces de canon; quatre sont tombées en notre pouvoir. Les autres ont été convertis de leurs morts. Ils se retirèrent en désordre sur La Flèche; notre cavalerie est à leur poursuite vers cette ville. » *(Applaudissements.)*

Autre lettre d'Angers, datée du 15 frimaire.

(Suit le texte de la lettre du général Rossignol que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

L'Assemblée décrète qu'Angers a bien mérité de la patrie.

III.

COMPTE RENDU de l'*Auditeur national*.

Au nom du comité de Salut public, Billaud-Varenne a communiqué les dépêches suivantes :

Les représentants du peuple réunis à Angers au comité de Salut public.

« Ce 15 frimaire.

Nous nous empressons de vous faire connaître que les brigands, après avoir fait une dernière tentative sur Angers, l'ont abandonné hier soir. La journée a été des plus chaudes. Déjà ils avaient brisé la porte Saint-Aubin et Saint-Michel; plusieurs même étaient descendus dans les fossés. Les citoyens d'Angers ont montré une énergie au-dessus de tout éloge; tous voulaient mourir ou vaincre; les femmes et les enfants, à travers le feu de l'ennemi, portaient sur les remparts les munitions et les subsistances nécessaires aux soldats, qui se sont couverts de gloire. Enfin les brigands, assaillis de toutes parts, ont été obligés d'abandonner la place et de fuir en désordre.

Le représentant du peuple dans la 19^e division militaire écrit d'Auxerre, le 12 frimaire, qu'il a déjà rassemblé 2,500 chevaux de la plus belle espèce. Ce nombre grossit tous les jours; et quand l'opération sera terminée, il espère que le total sera de 3,500 à 4,000 chevaux. Il serait à désirer que, dans l'étendue de la 19^e division, tous les cantons eussent imité ceux du département de la Côte-d'Or, qui ont envoyé presque tous leurs chevaux harnachés à neuf, avec l'arme et le manteau du cavalier. Les citoyens sont tous portés de la meilleure volonté, et les communes sont en général très disposées à les seconder.

Insertion au Bulletin (1).

Le représentant du peuple Charles écrit de Lille que deux négociants de cette commune, les citoyens Derenty et Fricoud, viennent d'offrir en don à la patrie, 15,000 paires de souliers, qu'on évalue à plus de 40,000 livres.

« Voici, ajoute-t-il, une nouvelle preuve de la loyauté de nos ennemis.

Dans la dernière action, un de nos cavaliers a trouvé, dans la poche d'un soldat autrichien, des cartouches d'un nouveau genre. La balle sabotée est enveloppée d'un linge trempé d'une liqueur dont l'effet est tel, que le cavalier l'ayant approchée de ses lèvres, a éprouvé à l'instant une cuisson très vive et une dévotion insupportable. On ne doit pas être surpris d'après cela que beaucoup de nos soldats, légèrement blessés en apparence, éprouvent les accidents les plus graves.

Ces hommes qui nous combattent avec de pareilles armes continuent à brûler, à piller nos villages environnants. Ces jours derniers, ils ont égorgé de sang-froid, et mis en pièces avec une atrocité inexprimable, une malheureuse femme occupée des soins de son ménage.

Mention honorable du don, insertion au Bulletin (2).

Suit la lettre de Charles (3)

Le représentant du peuple envoyé près l'armée du Nord, à la Convention nationale.

Lille, le 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

Citoyens mes collègues,

« Deux négociants de Lille, les citoyens Derenty et Fricoud, viennent d'offrir en don à

Quatre pièces de canon sont tombées en notre pouvoir; les rebelles ont laissé la terre jonchée de leurs morts; ils dirigent leur marche sur La Flèche; la cavalerie est à leur poursuite et nous en rendra bon compte.

Le général Rossignol au ministre de la guerre.

(Suit le texte de la lettre du général Rossignol que nous avons insérée ci-dessus d'après un document des Archives nationales.)

La Convention décrète, au milieu de vifs applaudissements, que la garnison et les habitants d'Angers ont bien mérité de la patrie.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 39.

(2) *Ibid.*

(3) *Archives nationales*, carton C 253, dossier 812.

la patrie 15,000 paires de souliers, qu'on évalue à plus de 40,000 francs.

Je dois observer que ces souliers étaient depuis six mois dans les magasins de la République, sous le titre de rebut, parce qu'ils se trouvaient en effet d'une qualité inférieure aux échantillons.

Mais je vous observerai aussi qu'ils n'étaient pas tellement mauvais qu'on ne pût leur donner une valeur et s'en servir.

Nous avons été trop heureux, dans la pénurie absolue de chaussures où nous sommes depuis près de deux mois, de les offrir à nos braves défenseurs qui, presque tous, faisaient le service nu-pieds.

Les citoyens qui se sont désintéressés dans cette occasion en renouant au prix qu'ils avaient droit d'exiger pour cette pacotille de rebut, ont donc bien mérité de la patrie.

J'espère que leur générosité trouvera des imitateurs dans la ville de Lille : elle stimulera les dispositions que manifestent déjà les citoyens aisés de ne pas laisser plus longtemps exposés à la rigueur de la saison nos braves frères placés aux avant-postes, chargés de la défense de leurs personnes et de leurs propriétés. Bientôt, suivant toute apparence, l'intérêt personnel autant que le civisme, déterminera les hommes à portefeuille à ne pas regretter, et même à offrir spontanément ce que la loi pourrait, mais n'a pas encore exigé d'eux.

Je vous demande pour les citoyens Derenty et Frioud la mention honorable.

Salut et fraternité.

CHÂLES.

P.S. — Voici une nouvelle preuve de la loyauté de nos ennemis.

Dans la dernière action, un de nos cavaliers a trouvé dans la poche d'un soldat autrichien des cartouches d'un nouveau genre.

La balle sabotée est enveloppée d'un linge trempé d'une liqueur dont l'effet est tel, que le cavalier, l'ayant approchée de ses lèvres, a éprouvé à l'instant une cuisson très vive et une démangeaison insupportable. On ne doit pas être surpris, d'après cela, que beaucoup de nos soldats, légèrement blessés en apparence, éprouvent les accidents les plus graves.

Ces hommes qui nous combattent avec de pareilles armes, continuent à brûler, à piller nos villages environnants; ces jours derniers ils ont égorgé de sang-froid et mis en pièces, avec une atrocité inexprimable, une malheureuse femme occupée des soins de son ménage (1).

Labbé, commissaire de l'habillement, etc., au citoyen Châles, représentant du peuple (2).

Je te remets ci-joint copie d'une lettre qui m'a été adressée par les citoyens Derenty et Frioud, négociants de cette ville, rue des Malades. Tu y verras qu'ils font cadeau à la

République d'environ 15,000 paires de souliers, qui se trouvaient dans nos magasins. Je t'observe que c'est un objet de plus de 40,000 livres. Je te prie, en faisant connaître cet acte de civisme à la Société révolutionnaire de Lille, de lui faire la demande de l'extrait du procès-verbal qui en fera mention, afin que je puisse prouver à ces citoyens que j'ai rempli leur mission. Je t'avoue que je voudrais bien t'apprendre tous les jours de pareilles nouvelles.

« Salut et fraternité. »

Au citoyen Labbé (3).

Paris, 6 frimaire, an II de la République française une et indivisible.

« Nous avons réfléchi, citoyen, sur le transport que tu as ordonné pour Lille, des souliers que nous avons versés il y a plus de six mois à Arras.

« En conséquence de l'ordre que nous en avions fait à l'administration de l'habillement le 12 avril dernier, et que nous avons redemandé au ministre de la guerre dans le courant d'octobre dernier (vieux style), nous avons pensé : 1^o que les souliers ont dû nécessairement se détériorer davantage depuis plus de six mois qu'ils sont renfermés dans des tonneaux et qu'ils ont peut-être été exposés à l'injure du temps;

« 2^o Que malgré l'intention pare que nous avons manifestée, en déclarant qu'ils avaient été rebutés par nous-mêmes et que quoique nous les ayons offerts à l'estimation, simplement comme ayant été jugés propres à rendre quelques services dans une saison sèche, nous avons pensé, dis-je, qu'avec les sentiments les plus irréprochables, il n'y avait qu'un moyen, en satisfaisant notre amour pour la patrie, d'empêcher que la mauvaise qualité de ces souliers pût compromettre notre civisme.

« Le moyen, citoyen, est de les offrir en don à la République dans un moment où tous les bons citoyens se font gloire de faire des offrandes à la patrie, nous nous félicitons de pouvoir lui offrir des souliers qui, quoique d'une mauvaise qualité, pourront encore être utiles à nos braves frères d'armes dans les garnisons ou dans les hôpitaux. Notre regret même est que les souliers ne soient pas meilleurs. Nous vous prions en conséquence, citoyens, de vouloir bien nous répondre et de nous donner acte de l'offrande que nous donnons à la patrie.

Nous sommes vos frères républicains.

« Signé : DURENTY et FRIOUD.

« Pour copie :

« LABBÉ. »

La Société populaire de Loches déclare qu'elle ne veut plus de prêtres, parce qu'elle les considère comme les plus puissants ennemis de la liberté et de l'égalité; comme intéressés, par leurs documents mensongers, à tenir l'homme dans l'avisement et l'esclavage.

Mention honorable, insertion au Bulletin (2).

(1) Ce post-scriptum est reproduit en entier dans le *Moniteur universel* [n^o 79 du 19 frimaire an II (lundi 9 décembre 1793), p. 319, col. 2^e], et dans le *Bulletin de la Convention* du 7^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (samedi 7 décembre 1793).

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 812.

(1) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 812.

(2) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 40.